

PRODUCTION EOLIENNE ET CONSOMMATION ELECTRIQUE AU NIVEAU DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Deux exemples mayennais :

La Communauté de Communes du Horps- Lassay comprend 7100 habitants.

Sa consommation électrique totale est de **66 000 000 Kwh/an.**

Soit 9 300 Kwh/habitant/an.

La commune de Charchigné qui comprend l'usine laitière Besnier, consomme à elle seule 30 000 000 Kwh/an avec ses 480 habitants.

En enlevant la commune particulière de Charchigné 480 habitants avec 30 000 000 Kwh/an. On arrive à 6 620 habitants pour 36 000 000 Kwh/an de consommation.

Soit 5 400 Kwh/habitant/an.

Cette Communauté de communes à la particularité de posséder 2 parcs éoliens sur son territoire.

En production prévisionnelle éolien, nous avons actuellement le parc de Champéon-Le Horps :

6 éoliennes x 5 000 000 Kwh/an = 30 000 000 Kwh/an

A l'avenir Lassay : 3 éoliennes x 5 000 000 Kwh/an = 15 000 000 Kwh/an

etCharchigné : 5 éoliennes x 5 000 000 Kwh/an = 25 000 000 Kwh/an

70 000 000 Kwh/an

Soit, en moyenne, **la couverture des besoins totaux** : 66 000 000 Kwh/an

A titre de repère, **les 6 éoliennes du Horps-Champéon** ont déjà produit **17 000 000 Kwh** les six premiers mois de fonctionnement.

Pour la Communauté de Communes de Bais (CCBais) :

4850 habitants pour une **consommation** électrique totale de **35 000 000 Kwh/an.**

Soit une consommation moyenne de 7 216 Kwh/habitant/an.

Avec un rendement de 5 000 000 Kwh/an/éolienne, **7 éoliennes couvriraient en moyenne la consommation totale** (7 x 5 000 000 Kwh/an).

Le projet éolien de la CCBais comprend 3 sites totalisant 9 machines, dont la production totale dépasserait les besoins de consommation.

Ces deux exemples montrent bien la pertinence des projets éoliens à l'échelle des territoires ruraux où il y a une volonté forte de développement durable de la part des élus et de la population.

Michel Lemosquet 1 juin 2010